

LE «NOBLE LIQUIDE» : LES PLATS PAYS ET LE VIN AU DÉBUT DES TEMPS MODERNES

Il peut sembler paradoxal de qualifier les Plats Pays de pays viticoles de l'Europe du début des temps modernes. En effet, aux XVI^e et XVII^e siècles, la production de vin y était plutôt limitée et la qualité, d'après ce que l'on dit, n'était pas formidable. Seules les abbayes et les familles très fortunées pouvaient se permettre de posséder des vignobles, car le rendement était mince et l'exploitation coûteuse.

En fait, dans les Plats Pays, la viticulture était déjà en déclin au XVI^e siècle. Cette situation était, en premier lieu, liée à la guerre désastreuse menée contre l'Espagne. Nombre de vignobles furent dévastés par les troupes espagnoles et, l'obtention de bons rendements à partir de la mise en culture d'une parcelle exigeant beaucoup de temps, la viticulture locale s'effondra. Ce processus fut encore accéléré par quelques hivers rudes qui furent impitoyables pour les vignobles locaux. Pourtant, j'ose qualifier les Plats Pays de pays viticoles européens par excellence au début des temps modernes. Mais il s'agit purement du commerce, et non de la production du vin.

DES HOLLANDAIS ROUBLARDS

On ne peut imaginer aujourd'hui quelle fut l'ampleur de l'influence des Plats Pays sur la culture de la vigne au début de l'époque moderne, si grande que les authentiques pays de vin prirent ombrage de cette domination hollandaise et flamande.

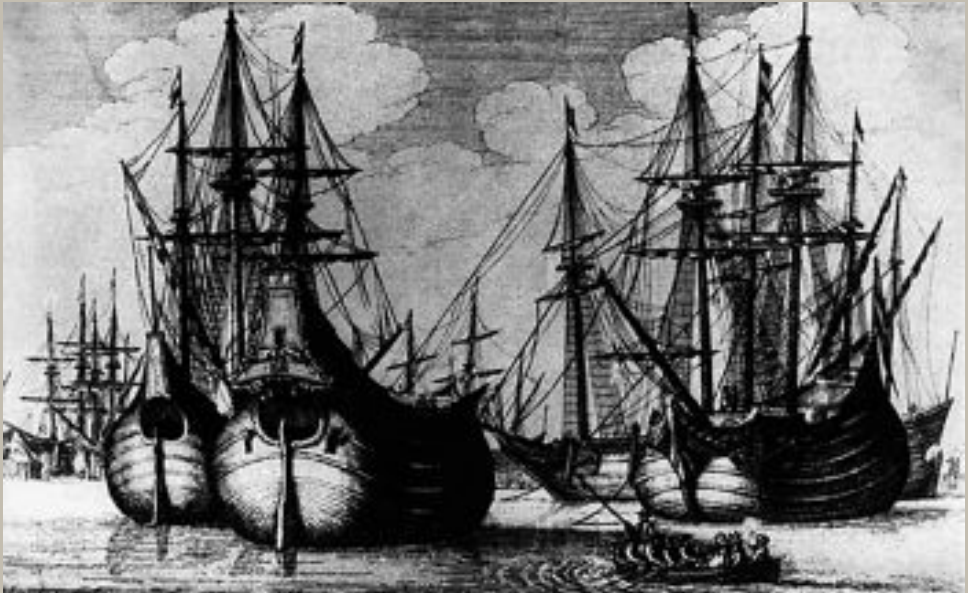
Sans exagérer, on peut affirmer que l'économie néerlandaise du début des temps modernes reposait pour une bonne partie sur le négoce du vin. Si l'on se rend compte que le vin, au milieu du XVI^e siècle, y représentait à peu près un huitième du total des importations, il est facile de comprendre que la disparition des importations de vin aurait démantelé l'ensemble de l'économie. Le vin faisait fonction, entre autres, de contrepartie aux textiles et au bois flamands, ainsi qu'au poisson néerlandais. On a estimé qu'aux alentours de 1550 les importations, rien qu'en vin français, s'élevaient déjà à quelque 34 millions de litres pour

l'ensemble des Plats Pays. Naturellement, la totalité de ce vin n'était pas destinée à la consommation locale. Au XVI^e siècle, la consommation moyenne était, dans les Plats Pays, de l'ordre de 25 litres par an. En la matière, la haute bourgeoisie et le clergé se taillaient la part du lion. En tout état de cause, on revendait davantage de ce vin d'importation qu'on n'en consommait. Aussi les villes portuaires néerlandaises étaient-elles les plus importants centres d'exportation de vin en Europe. En particulier Rotterdam et Dordrecht, située un peu plus au sud, étaient de véritables ports de transit pour le commerce européen du vin.

Du fait de leur position dominante sur le marché, les négociants néerlandais étaient en position de s'impliquer dans la production viticole proprement dite. Ce fut le cas surtout en France, où ils dominaient à un point tel la viticulture depuis le XVI^e siècle que les autorités françaises ne savaient plus comment contrer leur influence et leurs ingérences. Petit à petit, la flotte marchande des Hollandais et des Zélandais surpassa tellement la flotte française qu'ils réussirent même à s'infiltrer dans la zone de production et à mettre complètement la main sur la viticulture française.

On a une très bonne description de cette suprématie économique et de son influence directe sur la viticulture en France dans les écrits de Jean-Baptiste Colbert, le ministre responsable du commerce et de l'économie sous le règne de Louis XIV, qui devait voir d'un mauvais œil comment le négoce du vin et même la viticulture étaient devenus le jouet des marchands hollandais. Il voulait avant tout récupérer le transport maritime, à peu près complètement dominé par les négociants hollandais. Mais il savait bien que cela ne serait pas une sinécure.

En 1669, Colbert estimait que, sur les 20 000 navires de commerce qui naviguaient en Europe, les Hollandais en possédaient 15 à 16 000, alors que la France en avait à peine 600. Que le négoce du vin fût détenu en majeure partie par des Hollandais n'a donc rien d'étonnant. Frustré, Colbert écrivait: «Les Hollandois viennent tous les ans dans les rivières de Garonne et Charente avec trois à quatre mille vaisseaux enlever les vins pendant les mois d'octobre, novembre et décembre. Ils portent tous ces vins dans leur pays, ... en consomment



Wenceslas Hollar, *Flûtes hollandaises*, estampe, 1647. Ces «flûtes» étaient bien adaptées au transporter du vin le long des côtes atlantiques.

le tiers ou environ; les deux autres tiers sont conservés, accommodés et frelatés et ensuite, lorsque la mer s'ouvre au mois de mars ou d'avril, rechargés sus les mesmes vaisseaux et portés en Allemagne, mer Baltique et autres pays du Nord, où les vins de France se consomment»¹. La campagne de novembre emportait surtout vers les Pays-Bas du vin de Nantes de qualité courante, tandis que les crus supérieurs, de Loire et d'Anjou, arrivaient avec la campagne de décembre.

C'est principalement à partir du début du XVII^e siècle, lorsqu'ils furent en mesure d'assurer le transport maritime à moindre coût grâce à leurs fameuses «flûtes», que les Hollandais dominèrent totalement le commerce du vin. La flûte à pont étroit pouvait naviguer avec un équipage très réduit et transporter cependant d'importantes cargaisons. Cela explique sans doute qu'à Bordeaux, vers le milieu du XVII^e siècle, les navires des Provinces-Unies assuraient à peu près soixante-dix pour cent du tonnage, et qu'au tournant du siècle ils exportaient les deux tiers du vin. Il est donc compréhensible que le marchand français Jean Éon, dans *Le Commerce honorable*, reproche aux Néerlandais de mettre en place un monopole aux dépens des commerçants locaux.

Les Hollandais étaient effectivement assez roublards pour installer sur place des agents commerciaux permanents qui pouvaient établir des contacts avec les paysans et les vignerons locaux, et négocier par conséquent les conditions les plus avantageuses. En outre, ils disposaient aussi, au pays, de bons contacts français, retombées des tensions religieuses nées en France sous Louis XIII qui avaient fait migrer de nombreux huguenots vers les Pays-Bas, nation tolérante où ils intervinrent souvent ensuite comme représentants locaux de marchands de vin de la région de La Rochelle, Cognac, Jarnac et de toute la zone au long de la Charente, essentiellement protestante. Cette région de vignobles prospéra donc sous l'impulsion des négociants hollandais. Les Hollandais venaient chercher à Cognac des vins de Charente réputés, mais aussi des vins de pays plus légers. Ces vins de pays de moindre qualité étaient pour l'essentiel massivement utilisés par les Hollandais pour distiller de l'eau-de-vie.

Les Hollandais n'avaient pas seulement la haute main sur le commerce du vin, ils régissaient aussi en grande partie la viticulture elle-même. Par les assèchements des rives de la Gironde, les ingénieurs hydrauliciens hollandais furent à l'origine de nombreux nouveaux vignobles. À la fin du XVI^e siècle, Henri IV avait fait intervenir des ingénieurs hydrauliciens hollandais afin d'assécher les marais, notamment au long de la Gironde, ce qui permit une expansion considérable des vignobles du Médoc et de Bordeaux. Le surplus de production qui en résultait était massivement acheté par les Hollandais qui, par leurs acquisitions de vins au meilleur prix, stimulèrent la production de masse de variétés de raisin de bon rapport mais de moindre qualité. De plus, il leur arrivait aussi de fixer les dates des vendanges. Comme, en majorité, ils préféraient les vins blancs plutôt doux, comparables aux Sauternes et Monbazillac actuels, ils stipulaient que les grappes devaient être vendangées un mois plus tard, pour gagner en maturité et en sucre. Le goût «sucré» hollandais dictait donc ainsi sa pratique à la viticulture française.

Ce qui dérangeait cependant davantage les Français, c'étaient les manipulations et même les dégradations commises sur le vin par les Hollandais. C'est un reproche dont on retrouve les échos aujourd'hui encore dans la littérature française, même scientifique, sur le sujet. Dans son prestigieux ouvrage de référence *Histoire de la vigne et du vin en France*, l'historien français Roger Dion écrit avec un mépris à peine dissimulé: «Commerçants avant tout, les Hollandais ignoraient le respect de l'intégrité du cru qui fut de tout temps, en France, l'un des principes directeurs de la viticulture de qualité»². Au XVII^e siècle, ce sont effectivement les Hollandais qui ont introduit la «tricherie» en matière de vin. Déjà en 1646, Jean Éon écrivait que les Hollandais «ont introduit en France un certain usage de tirer, soutirer, muter et frelater les vins, pour les mieux conserver dans le transport et les débiter dans les pays septentrionaux»³. En effet, les navires hollandais exportaient au printemps, via le Sund, des quantités énormes de vin vers les ports de la Baltique: Dantzig (aujourd'hui Gdansk), Koenigsberg (aujourd'hui Kaliningrad), Riga et Saint-Pétersbourg.



Johannes Vermeer, *Het glas wijn* (Le Verre de vin), huile sur toile, 1660, Gemäldegalerie, Berlin.

LE DROIT D'ENTREPÔT

Quelques villes des Plats Pays doivent beaucoup à leur droit d'entrepôt sur le vin. Cela est vrai de Damme, petite ville de Flandre-Occidentale, jusqu'au xv^e siècle; de Middelbourg en Zélande, surtout à partir du milieu du xv^e siècle et, bien sûr, de Dordrecht. Le droit d'entrepôt disposait que le vin arrivant dans un lieu affecté d'un privilège devait y être mis en vente durant huit jours avant de pouvoir être revendu. Damme possédait le droit d'entrepôt depuis le Moyen Âge pour les vins français et espagnols, mais, du fait de l'ensablement du *Zwin*, Middelbourg obtint en 1508 le privilège exclusif pour les vins de l'ouest de la France, essentiellement du Poitou et de la Gascogne. Dordrecht avait déjà depuis 1299 le droit d'entrepôt pour tous les vins amenés par le Rhin. Ce droit d'entrepôt disposait que ce vin devait d'abord être déchargé à Dordrecht et offert à la vente durant huit jours. Tout le vin en provenance des vignobles des rives de la Moselle et du Rhin arrivait à Dordrecht via Cologne, sur le Rhin, le Waal et la Merwede. Ce droit fut à la fin du xvi^e siècle âprement disputé par les villes portuaires montantes, Rotterdam et Amsterdam qui, jusqu'à la fin du xvii^e siècle, restèrent d'importants entrepôts vinicoles.

Mais, en attendant, Dordrecht devait en grande partie sa solide position, en tant que ville portuaire, à ce droit d'entrepôt grâce auquel elle put monopoliser à peu près le commerce du vin du Rhin. Par ailleurs, le négoce du vin à Dordrecht ne se limitait pas au vin du Rhin. À partir du xvi^e siècle, on importa aussi des quantités considérables de vins de France, d'Espagne, de Grèce, et même des îles Canaries. Pour donner une idée de l'ampleur du commerce du vin à Dordrecht, aux alentours de 1550, les importations de vin français étaient de l'ordre de 6,6 millions de litres. En 1584, le bourgmestre de Dordrecht déclarait: «Le commerce du vin est la principale source de prospérité de la ville bénie de Dordrecht». Et cela allait se perpétuer jusqu'à la fin du xvii^e siècle.



Jan Steen, *Het dronken paar* (Le Couple ivre), huile sur panneau, vers 1655-1665, Rijksmuseum, Amsterdam.

BOIRE AVEC MODÉRATION

Il n'est pas étonnant que l'importance économique du vin se soit reflétée dans tous les aspects de la culture. Que ce soit dans la littérature, la peinture ou les arts de la table, le vin est un thème récurrent. En peinture, le vin est thématiqué aussi bien dans les peintures de genre de Johannes Vermeer, Pieter de Hooch, Gabriel Metsu ou Jan Steen, que dans les natures mortes d'Abraham van Beieren, Pieter Claesz. ou Jan Davidsz. de Heem. Mais dans la peinture historique de Pierre Paul Rubens, Jacob Jordaens ou Claes Moeyaert et dans les portraits de groupes de Frans Hals et Bartholomeus van der Helst, aussi, le vin joue à l'évidence un rôle de premier plan. Cette présence manifeste suscite naturellement des questions concernant la signification culturelle du vin dans les Plats Pays aux *xvi^e* et *xvii^e* siècles.

Cette signification était en tout cas très complexe, et il suffit de placer côte à côte deux toiles pour s'en faire une idée: *Het glas wijn* (Le Verre de vin) de Johannes Vermeer et *Het dronken paar* (Le Couple ivre) de Jan Steen. Dans le tableau de Vermeer, nous nous trouvons dans un intérieur de la bonne bourgeoisie. Une dame prend un évident plaisir à la dégustation d'un verre de vin, sous le regard galant mais plein d'une sensuelle convoitise d'un homme qui a déjà la main sur la carafe pour resservir. Le vin est là, en compagnie de l'instrument de musique discrètement posé sur la chaise, symbole de séduction. Le vin facilite en effet les relations, mais la mesure dans la consommation est de rigueur, comme le vitrage représentant la *Tempérance*, la bride à la main, le rappelle à toutes fins utiles. *Het dronken paar* de Jan Steen nous montre ensuite les effets de l'intempérance: celui qui s'adonne immodérément au vin va à sa perte, comme ce couple débraillé. Le vin était connu comme le «lait de Vénus» (*lac veneris*) et les représentations mythologiques associant Bacchus et Vénus sont innombrables. Si le vin est un aphrodisiaque intéressant, la modération, là aussi, s'impose avant tout. Jacob Cats, le moraliste néerlandais par excellence du *xvii^e* siècle, prodigue sous ce rapport des conseils très judicieux, que l'amoureux enclin à



Pieter Claesz., *Vanitasstilleven met doodshoofd, schrijfgerei, boek, roemer en olielampje* (Vanité avec tête de mort, matériel d'écriture, livre, verre à vin et petite lampe à huile), huile sur bois, 1628, *The Metropolitan Museum of Art*, New York.

boire ferait bien de suivre: «Le vin doux augmente le désir, mais n'en bois pas trop, car alors tu seras épuisé / Le feu est ranimé par le vent, mais trop de vent l'éteint».

Aucun interdit ne frappe donc le vin dans les Pays-Bas calvinistes. Comment cela serait-il d'ailleurs possible, tant son importance économique est grande. Cependant, la mise en garde protestante est toujours présente. On la trouve également dans la littérature. Ainsi, par exemple, dans le magnifique livre d'emblèmes *Sinnepoppen* (Gravures avec morale) de l'écrivain néerlandais Roemer Visscher (1547-1620). Sous la devise *À chacun selon son désir*, l'auteur propose l'image d'un verre placé entre une cruche de vin et une cruche d'eau, avec le message: «si chacun peut allonger d'eau le contenu de son gobelet selon son goût (sans céder à l'usage néerlandais de porter un toast: c'est à dire d'en ingurgiter le contenu, ou la moitié, qu'on en ait envie ou non), alors tout le monde est vraiment bien servi».

Cet appel à la sobriété est le leitmotiv et constitue le message essentiel de l'ouvrage en deux volumes publié en 1628 par l'imprimeur et éditeur Dirk Pietersz. Pers, *Bacchus Wonder-werken waarin het Recht Gebruyck en Misbruyck des Wijns* (Les Exploits de Bacchus, ou du bon et du mauvais usage du vin) et *Suypp-stad of Dronckaerts Leven* (Picoleville ou la vie des ivrognes). Le premier ouvrage est une exhortation à la sobriété de plus de 3 000 vers, mais son préambule affirme aussi, sans vergogne, les vertus du «noble liquide qui, par ses doux rayons, peut extirper la tristesse de nous-mêmes et de nos âmes». Le second, *Suypp-stad*, en fait un «supplément» au précédent, est un poème satirique, une ode inversée à l'ivresse. À Picoleville, Bacchus règne en maître, l'ivrognerie est obligatoire et toutes les lois contraignent à boire sans modération. Ce conte burlesque vise cependant bien, dans son outrance pleine d'esprit, à être une leçon de morale, comme les derniers vers le déclarent ouvertement: «celui qui dépasse par trop la mesure / est mûr pour la ruine». *Picoleville*, avec son image contrastée du monde à l'envers, nous fait aussi comprendre pourquoi même un calviniste rigoriste et humaniste illustre comme Daniel Heinsius a publié à son tour un si copieux *Hymnus oft Lofsanck van Bacchus* (Hymne ou chant de louanges à Bacchus, 1616), dans lequel il exalte amplement

Bacchus, dieu de la joie, qui délivre l'homme de tous les soucis et, de concert avec Vénus, éveille les sens et contribue ainsi au maintien de l'espèce humaine. L'hymne de Heinsius se veut un hymne moraliste dédié au vin, car - c'est ainsi qu'il l'écrit - «pour enseigner la vertu, on doit souvent montrer les vices». Mais, par son lyrisme, l'œuvre rate complètement son but en tant qu'*exemplum contrarium* et prouve à quel point le vin était intégré dans la vie de tous les jours, tout au moins celle d'une classe dirigeante fortunée ou - dans le cas de Heinsius - de professeurs.

Dans les milieux aisés, le vin passait pour un luxe qui permettait de briller. On essayait alors, comme maintenant, d'épater son prochain avec les vins les plus coûteux. De plus en plus, il devint signe de position sociale, en conséquence surtout de son augmentation de prix assez rapide au début de l'époque moderne. De ce fait, il devint un produit de luxe tout indiqué pour une consommation ostentatoire. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que le vin ait occupé une place d'honneur entre les fruits exotiques, les épices coûteuses, les porcelaines de Chine, la vaisselle d'or et d'argent, les huîtres, les tapis de Perse ... dans les natures mortes d'apparat dont les nouveaux riches décoraient leurs salons. Mais, exactement comme en littérature, on retrouvait dans la peinture la mise en garde vis-à-vis d'une telle opulence temporelle. Dans les natures mortes du type *Vanités*, comme celles de Pieter Claesz., le vin est omniprésent comme symbole de la fragilité de l'existence terrestre, souvent sous la forme d'un verre vide, renversé. Le message est ici tout autre: «Votre verre est vide!». Le doigt calviniste se dresse: à la lumière de l'éternité, tout luxe est vanité!

À l'aube des temps modernes, les Plats Pays sont manifestement en Europe le pays du vin, certes au plan économique, mais pas seulement. Culturellement aussi, le vin est omniprésent, et la symbolique qui s'y rattache est plurivalente, riche et, malheureusement, encore en grande partie énigmatique. L'abondance de sa présence dans des sources très diverses comme des chansons à boire, des livres de cuisine, des manuels de médecine, des décrets, des gravures et des peintures, constitue un défi pour l'historien des civilisations intéressé par la sémiotique. Même le premier opéra à partir d'un livret en langue néerlandaise jamais présenté sur les planches aux Pays-Bas était un hymne au vin⁴!

Ludo Beheydt

Ancien professeur ordinaire de civilisation et linguistique néerlandaises à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve.

ludovic.beheydt@uclouvain.be

Traduit du néerlandais par Marcel Harmignies.

Notes :

- 1 Cité dans Roger DION, *Histoire de la vigne et du vin en France des origines au XIX^e siècle*, édité chez l'auteur, Paris, 1959.
- 2 Cf. supra.
- 3 Jean ÉON, *Le Commerce honorable*, G. le Monnier, Nantes, 1648.
- 4 *Zonder spijs en wijn kan geen liefde zijn* (Sans nourriture et sans vin, il n'est pas d'amour possible) de Govert Bidloo. L'opéra fut joué pour la première fois en 1686.